

Prête-moi ta « plume »

À N.-D. du Bon Conseil (18^e), un service paroissial d'« écrivain public » a vu le jour il y a un an. Destinée à aider toute personne dans ses démarches administratives, cette initiative est aussi l'occasion de rencontrer ceux qui sont éloignés de la foi. Rencontre avec Olivier Lecertisseur, postulant chez les religieux de Saint-Vincent de Paul, en charge de cette activité.

Paris Notre-Dame : Pourquoi avez-vous accepté d'être écrivain public bénévole ?

Olivier Lecertisseur - L'association Clément Myionnet*, dont je fais partie depuis plusieurs années, coordonne les activités caritatives de la paroisse. L'année dernière, on m'a proposé de monter ce service d'écrivain public afin de compléter les aides proposées par la paroisse : colis alimentaires, aide à la recherche d'emploi, lutte contre l'isolement, etc. Grâce à mon métier d'assistant juridique, je suis à l'aise avec les formalités administratives. J'ai trouvé cela bon de mettre mes compétences au service d'autrui et de développer ainsi des relations fraternelles avec les plus démunis notamment.

P. N.-D. : Quels services rendez-vous concrètement ?

O. L. - J'aide ceux qui en ont besoin à faire leurs démarches administratives : déclaration d'impôts, montage de dossier pour demander un logement, rédaction d'un CV, etc. Français et étrangers, ce sont le plus souvent des paroissiens ou des personnes que nous connaissons via l'association Clément Myionnet. Il m'arrive aussi d'être sollicité pour rédiger des



Pour ceux qui en bénéficient, le service d'écrivain public est d'abord un lieu d'écoute.

courriers entre particuliers à l'occasion de conflits naissants. J'ai, en outre, accompagné deux personnes qui cherchaient à monter leur entreprise.

P.N.-D. : Quelles sont les qualités humaines indispensables pour effectuer ce service ?

O. L. - Il faut inspirer confiance et avoir un grand sens de l'écoute. Les personnes qui viennent à nous se sentent souvent dans l'impasse. Elles ont surtout besoin de parler, de raconter leur histoire. Il faut également savoir synthétiser et prendre du recul afin de pouvoir agir efficacement.

P. N.-D. : Quel est le lien avec la mission ?

O. L. - Pour moi, ce service est une façon concrète de témoigner de l'amour de Dieu aux autres. Je m'appuie aussi sur cette phrase de l'Évangile : « Toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous les avez faites » (Matthieu 25, 40). Lorsque je sens qu'une personne a besoin de parler plus en profondeur de sa vie spirituelle, je l'incite à rencontrer notre curé. Enfin, le fait d'accueillir cette activité dans les locaux de la paroisse permet aux

personnes éloignées de la foi de voir ce que nous faisons : c'est une première étape missionnaire !

P. N.-D. : Quel est votre regard sur les personnes démunies ?

O. L. - J'ai toujours été très sensible aux pauvres qui m'entourent. C'est pour aider ces personnes que j'ai intégré l'association. Je suis sans cesse désespéré devant les situations de précarité de mes frères et c'est pour eux que j'ai décidé de me diriger vers une vie

de frère consacré en demandant, l'été dernier, à être admis au postulat des Religieux de Saint-Vincent de Paul. Les pauvres, riches de l'Église, doivent rester notre priorité. □

Propos recueillis par
Agnès de Rivière

* Premier frère de la communauté Saint-Vincent de Paul (1812-1886).

PRATIQUE

La permanence du service « écrivain public » est assurée le dernier samedi de chaque mois, de 10h à 13h, au bureau d'accueil de la paroisse (140 rue de Clignancourt, 18^e). Il est également possible de prendre rendez-vous au 06 61 13 73 25.

D'autres paroisses proposent ce service, notamment :

► N.-D. de l'Arche de l'Alliance (15^e) : aide administrative, sur rendez-vous. Contact : 01 56 56 62 56.

► St-François de Sales (17^e) : permanence tous les jeudis de 17h à 19h. Contact : 01 42 27 20 78.